Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12 décembre. — Georgine Verkenneman, rue du Tilleul, Grande-Cité, 11. — Théodore Stolz, rue Watt, cour Lecomte, 3. — Jean Mcerman, rue Marceau, 41. — Berthe Devimant, rue Pellart, 56. — Gustave Mahieu, rue du Fort, cour Couthier, 13. — Jean Carretta, rue Bernard, cour Rohart, 2. — Angèle Delevoye, rue de Lannoy, maisons Froidure. — Georges Masseus, rue de Massrin, cité Cavrois, 24. — Gaston Versavel, rue Corneille, 12.—Joseph Polles, à l'Hôtel-Dieu.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 12 décembre. — Laure Evrard, 11 mois, rue Bella, 9. — Louis Torcq, 8 mois, rue Laborde, maisons Dufermont. — Emérance Sander, 25 ans, journalière, à l'Hôtel-Dieu. — Charles Dewitte, 67 ans, journalier, à l'Hôtel-Dieu. — Amélie Dumoulin, 54 ans, couturière, à l'Hôtel-Dieu. — Pierre Déchenaux, 78 ans, rentier, rue d'Inkermann, 25.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12 décembre. — Blanche Nachorda, rue de Gand. — Jules Tiberghien, rue de Renaix. — Marie Gallois, rue de Gand. — Laure Mahieu, rue de Paris. — Marie Heuricquin, rue du Dragon.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 12 décembre. — Edouard Prouvost, 70 ans 5 mois, sans profession, rue de la Croix-Rouge. — Laure Prévost, 11 mois 3 jours, rue des Carliers — Adolphe Masselis, 10 mois 20 jours, rue de Bourgogne. — Amand Vanmaren, 73 ans, sans profession, rue de Menin. — Sophie Bourgois, 75 ans, sans profession, veuve Codron, rue de la Latte. — Pierre Grimonprez, 47 ans 2 mois, rue de la Boule-d'Or.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DÉCHENAUX-ROUSSELLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Léon-Pierre-Casimir DÉCHENAUX, veuf de Dame Nathalie ROUSSELLE, décédé à Roubaix, le 12 décembre 1884, à l'âge de 79 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux VIGILES, le samedi 13 décembre à 4 heures 1/2, à la Messe de Convoi le dimanche 14 décembre, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 15 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 25.

Un Obit Solennel Anniversaire, sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 15 décembre 1884, (Messe à 10 heures 1/2 précises), pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Constantin-Joseph DUBAR, époux de Dame Caroline DESROUSSEAUX, décédé à Fau. le 14 décembre 1882, dans sa 58e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 15 décembre 1884, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Gustave-Joseph DANSETTE, décédé à Roubaix, le 13 novembre 1884, à l'âge de 36 ans, administrés des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 15 décembre 1884, à 9 heures pour le repos de l'âme de Dame Clémence-Désirée DÉRICQUE, épouse de Monsieur Etienne-Désiré DELFORTE, décédée à Roubaix, le 4 décembre 1883, dans sa 64e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 15 décembre 1884, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Louis-Joseph PASCAL, époux de Dame Camille DELOSSE, décédé à Roubaix, le 12 novembre 1884, dans sa 38e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 15 décembre 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe VANDEPUTTE, décédé à Roubaix, le 12 novembre 1884, à l'âge de 44 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 18 décembre 1884, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Anne-Catherine DE FROOST, veuve de Monsieur Jean-Baptiste-Narcisse LESTIENNE, décédée à Bruxelles, le 19 novembre 1884 dans sa 65e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 16 décembre 1884, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Victor GRUART, décédé à Roubaix, le 10 novembre 1884, dans sa 72e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*.

BELGIQUE

La Chambre. — La Chambre a voté vendredi, à l'unanimité, le crédit de 500,000 fr. relatif au traitement d'attente des ex-instituteurs officiels congédiés faute d'élèves, par les communes auxquelles le ministère défunt avait imposé d'office ces agents pour le moins inutiles.

La Chambre s'est constituée à 3 heures en comité secret pour examiner le budget des dotations et spécialement son propre budget.

La Chambre a repris sa séance publique à 4 heures 45 minutes. Elle a décidé en comité secret de supprimer le compte-rendu sommaire des séances comme étant inutile.

L'ensemble du budget des dotations comprenant le budget de la Chambre a été adopté à l'unanimité des 79 membres présents ainsi que le budget des non-valeurs et remboursements.

Mardi, l'assemblée abordera la discussion du budget des voies et moyens.

La loi sur le contingent. — Aux termes du projet de loi sur le contingent de l'armée, déposé, dans la séance d'hier, par M. le ministre de la guerre, le contingent est fixé, pour 1885, à cent mille hommes, et le contingent de la levée de milice pour la même année, est fixé à 13,300 hommes.

Ce projet de loi conserve aux instituteurs et sous-instituteurs mis en disponibilité, en vertu de la *loi du 20 septembre 1884*, la *dispense* d'incorporation.

Le comte Herbert de Bismarck. — Une dépêche de La Haye annonce que le comte Herbert de Bismarck a quitté cette ville pour se rendre à Bruxelles, où il devait avoir une entrevue avec S. M. le roi Léopold. C'est la question du Congo et de l'Association internationale qui serait le but de ce voyage.

FAITS DIVERS

Les concussionnaires lyonnais. — Il y a quelque temps, trois mois environ, M. X... était promu au grade de vérificateur, ses fonctions consistaient à reconnaître si les négociants possesseurs de marchandises sujettes au tarif d'octroi, faisaient bien sortir de la ville pour une destination quelconque la quantité de ces marchandises qu'ils inscrivaient sur un registre à souche qui leur est remis à cet effet. Cette vérification est d'autant plus sérieuse que la ville rembourse aux négociants, sur les marchandises à la sortie, le montant des droits qui ont été perçus à l'entrée.

Certains commerçants peu scrupuleux n'hésitèrent pas à spéculer sur ce mouvement de marchandises en soudoyant des agents de l'octroi, qui, moyennant une certaine rétribution, consentaient à ne pas vérifier les quantités sortant de leurs magasins et passant les barrières de la ville, tout en visant leur carnet pour les quantités inscrites. M. F..., négociant à la Guillotière, bien connu dans notre ville, était parvenu à soudoyer plusieurs vérificateurs ; et s'était même fait l'intermédiaire entre ces derniers et divers autres commerçants. Il y a quelque temps donc, M. X..., entrant en fonctions, ne tardait pas à recevoir la visite de M. F..., qui lui prêtait gracieusement une centaine de francs. Quelques temps après, M. F... se présentait de nouveau chez lui et lui offrait quittance de ce qu'il lui devait, lui promettant même de lui faire gagner de l'argent s'il consentait à faire des sorties fictives. M. X... ne dit ni oui, ni non, mais *en référa immédiatement au directeur de l'octroi*, qui le félicita de son honnêteté et lui donna l'ordre d'accepter, de façon à ne pas éveiller la défiance de M. F... Une surveillance active fut exercée.

Il y a trois semaines environ, enchanté du laissez-aller et de l'entrain avec lequel M. X... visait les sorties les plus fabuleuses, M. F... invita celui qu'il croyait son complice à déjeuner. Il fut désagréablement surpris au dessert en voyant apparaître M. Morin, *commissaire spécial de police*, qui le mit en état d'arrestation. La surveillance opérée à la gare de la Mouche, où les malversations se produisaient sur une vaste échelle, amena l'arrestation des nommés F..., M... et B..., tous trois vérificateurs. L'enquête ouverte sur cette affaire n'a pas encore permis d'évaluer les détournements commis de la sorte au préjudice de la ville, mais il est certain qu'ils sont fort considérables. D'aucuns parlent de plus d'un million de francs.

Remporter sa veste. — On connaît certainement cette phrase: « Remporter sa veste. » *L'intermédiaire* donne des renseignements sur l'origine de ce mot :

« C'est une anecdote théâtrale, rapportée par Joachim Duflot, qui a donné naissance à cette expression proverbiale, par laquelle on a désigné d'abord un *four ou insuccès* dramatique et qui s'applique aujourd'hui à un échec d'une nature quelconque.

» Le *Courrier de Vaugelas* du 15 janvier 1878, résume comme suit l'explication qui fait l'objet d'un article un peu plus détaillé, inséré sur le même sujet dans le numéro du 1er mai 1879 du même recueil.

» Dans une petite pièce intitulée les *Etoiles*, qui se jouait pour la première fois au Vaudeville, le dialogue suivant s'établit entre l'étoile de Vénus (Mlle Cico) et l'étoile du Berger, l'acteur Lagrange) :

» — La nuit est sombre, l'heure est propice : viens t'asseoir sur ce tertre de gazon, dit le berger

» — L'herbe est humide des larmes de la rosée, répond la bergère.

» — Assieds-toi sur ma veste, répond le berger galant.

» Ici le rire moqueur de la salle entière, déjà mal disposée par les antécédents, se joint aux sifflets et suspend tout à coup les élans du berger qui s'arrête interdit. — La pièce dut s'arrêter aussi tout court ; le public demanda le baisser du rideau, et l'acteur, confus, reprenant tristement sa veste sur le gazon, salua le parterre irrité et se retira.

» Pendant les quelques représentations qui suivirent, l'acteur fut encore obligé de *remporter sa veste* au même endroit de la pièce.

» On parla de ce petit événement dans les journaux et dans les salons, et le public en fit un proverbe.

» Alfred Delvau, dans son *Dictionnaire de la langue verte*, indique une autre origine, qui a quelque conformité avec la précédente.

» Dans la *Promise*, opéra de Clapisson, le baryton Meillet chantait, au premier acte, un air (l'air de la Veste), peu goûté du public ; d'où l'expression attribuée à Gil Pérès, le soir de la première représentation : « Meillet a remporté sa veste. »

» Depuis lors on dit : « remporter sa veste », et moins exactement « recevoir une veste », pour : être bafoué, échouer dans une entreprise, surtout dans une conférence politique ou littéraire. »

Voilà une expression, n'est-ce pas ? dont il était absolument nécessaire de dire l'origine, ne fût-ce que pour l'apprendre à ceux de nos hommes politiques qui en remportent si souvent, eux, des vestes !

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Une perte de 8 millions et demi

Paris 13 décembre. — On a calculé, dit le *Voltaire*, que si on votait des douzièmes provisoires pour les recettes, on perdrait le bénéfice des remaniements budgétaires qui ont reçu l'approbation de la commission. Les douzièmes seraient en effet calculés sur les chiffres adoptés pour 1885, il en résulterait une moins value de huit millions et demi. De plus, pour ces trois mois, on se priverait d'un million et demi de recettes nouvelles assurées par la loi des finances, soit un total de dix millions.

La succession du major Labordère

Paris, 13 décembre. — On annonce qu'un certain nombre de députés de la Seine et de conseillers municipaux de Paris ont l'intention d'offrir la candidature à M. Anatole de La Forge pour remplacer M. Labordère, démissionnaire. La candidature a été également offerte à M. Floquet, qui l'a refusée, paraît-il. A qui le tour ?

Le meeting de demain

Paris, 13 décembre. — Un grand meeting est organisé pour demain, dans la salle Chayne, 12, rue d'Allemagne, à une heure. La commission d'organisation est composée de délégués de chambres syndicales et groupes appartenant à presque tous les corps d'état. Voici le texte de la proclamation lancée par les organisateurs :

« *Aux ouvriers sans travail*

» Camarades, les chômages continuent et persistent avec une intensité effrayante :

» *Malheureux aujourd'hui ! Nous le serons encore demain !* si nous ne nous décidons pas à en finir avec nos affameurs.

» Pendant que nous manquons du nécessaire, nos exploiteurs eux, vivent et jouissent avec l'or que notre travail leur a procuré.

» Tolérerons-nous plus longtemps une situation épouvantable pour notre existence et celle de nos enfants.

» *Non !* Il ne sera pas dit que tous ceux qui produisent toutes les richesses doivent être jetés éternellement dans la misère la plus affreuse.

» Cette situation tolérée aussi longtemps ne peut qu'abattre notre énergie.

» Les magasins regorgent des produits que nous, travailleurs, avons créés.

» *A nous de décider* si nous aimons mieux mourir lâchement de faim, plutôt que de réagir avec énergie contre ceux qui nous oppriment et nous volent notre part de bien-être.

» Travailleurs, venons tous au meeting avec l'intention bien arrêtée d'en finir avec notre existence de Paria. »

Persécution allemande

Strasbourg, 12 décembre. — La *Landeszeitung* (officielle) annonce, sous la rubrique de « Metz » que le président de la première chambre criminelle du tribunal impérial de Leipzig a communiqué à M. Antoine, député au Reichstag, l'acte d'accusation du procureur de la haute cour de l'empire, qui lui impute des tentatives de haute trahison.

Un livre à sensation

Vienne, 12 décembre. — La société de Vienne est très émue de l'annonce de l'apparition prochaine d'un livre qui sera intitulé : *la Société de Vienne*. On désigne comme l'auteur de ce livre, une femme de lettres qui édite une revue littéraire française, et on dit qu'elle n'aurait épargné *personne, pas même les personnes les plus hauts placés*. On dit qu'il y aura une anecdote sur un membre de la famille impériale, un ancien diplomate et la femme d'un ministre actuel, qui fera certainement du bruit. Il est presque certain que ce livre sera interdit en Autriche, ce qui n'empêchera pas qu'on le trouvera dans tous les salons. On ajoute que l'auteur n'ayant pas été reçue « avec empressement » l'été dernier par la société viennoise, elle aurait écrit son œuvre dans un moment de mauvaise humeur.

Un sinistre maritime

Marseille, 12 décembre. — Dans la matinée d'aujourd'hui, à cinq heures, le brick français *Zéphyr*, du port de Saint-Malo, capitaine Savary, venant de Cardiff avec un chargement de charbon pour la Compagnie Paquet, a fait naufrage, par une grosse mer, à cent mètres de la jetée nord. Le *Zephyr* s'est brisé sur les rochers. Sur neuf hommes qui formaient l'équipage, trois ont été noyés. Les autres, parmi lesquels le pilote, ont été sauvés. Le navire a coulé à pic. On n'aperçoit plus au-dessus de l'eau que l'extrémité des mâts. Le navire et sa cargaison n'étaient pas assurés.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Conseil des ministres

Paris, 13 décembre. — Le conseil des ministres, réuni dans la matinée, a décidé, conformément au système adopté en 1877, de demander à la Chambre de voter immédiatement le budget des recettes, et de voter en bloc les sommes nécessaires au fonctionnement des services pendant le premier trimestre 1885.

Cette somme sera calculée sur la proposition de la commission du budget, sans engager toutefois les questions sur lesquelles un différend existe, telles que le traitement des chanoines.

La déclaration de guerre

Paris, 13 décembre. — D'après l'Agence Havas, les bruits concernant la déclaration de la guerre avec la Chine, la mobilisation et les achats de vaisseaux étrangers, sont absolument controuvés.

Un démenti officieux

Paris, 13 décembre. — L'Agence Havas dément formellement l'assertion du *Times* disant que le général Brière de l'Isle avait menacé de donner sa démission s'il ne reçoit pas de renforts. Le général Brière de l'Isle, dans ses dépêches, tient un langage tout différent.

La séance

Paris, 13 décembre. — La séance est ouverte à une heure. *Quarante-trois* députés seulement se trouvent dans la salle.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi 13 décembre 1884.

Présidence de M. BRISSON.

La séance est ouverte à une heure.

Une cinquantaine de membres seulement sont présents. M. Calla en fait l'observation ; on convient à l'unanimité que la Chambre n'est pas en nombre ; mais, si elle est, par là même, impuissante à statuer, elle peut du moins délibérer.

M. l'amiral Peyron a la parole pour réfuter les critiques qui ont été présentées hier sur les affaires du Tonkin. Il termine en faisant l'éloge des marins.

M. le rapporteur cherche à justifier l'exiguité des économies réalisées sur le budget de la marine par les scrupules de la commission en présence de la partie vitale de notre marine.

Aussi, presque la totalité des réductions portant sur les services accessoires. Il énumère toutefois les économies qu'il estime encore possibles sur le matériel. Il cite une canonnière stationnant à l'embouchure du *Bidassoa* et incapable de naviguer.

La discussion générale est close.

Les chapitres 1 à 5 sont adoptés.

Sur ce dernier, M. l'amiral Peyron obtient le *rétablissement de la somme de 109.000 francs* pour indemnité de logement aux officiers de la marine, et de cello de 35.000 fr. pour augmentation des appointements des maîtres-boulangers à bord.

Tous les autres chapitres sont adoptés sans modification.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN

BOULEVARD GAMBETTA

CIRQUE CONTINENTAL

Directeur-Propriétaire : M. LÉON

Samedi 13 décembre, à 8 h. 1/4 précises.

Grande Fête de Gala

à l'instar des représentations du samedi du Cirque des Champs-Elysées de Paris.

POUR LA PREMIÈRE FOIS A ROUBAIX :

LE TRIPLE TANDEM

par les chevaux.

KILT, SCHAMYL et WAVERLAY

montés et dressés en haute école par Mme de Corby, de l'Hippodrome de Paris.

SUCCES DE FOU RIRE ! de l'Abracadabrante Parodie.

LE CONCERT INSTRUMENTAL

Mlle PAMÉLA, clown Gougou. — Mlle JOSÉPHINE, clown William. — Mlle AMANDA, clown Joé. — Mlle Caroline, clown Edmonds. — M BARNUM, directeur et chef d'orchestre, M. Hadwin.

Succès! Succès! Succès!

LES OIES

Dressées et présentées par le clown ROCHEZ

LES PAVEURS MÉLOMANES

Troupe PAVANELLI, des Folies-Bergères de Paris

TOUS LES ARTISTES

Le jockey new-yorkais, G. Batty ; le gymnaste Göretti, de l'Hippodrome de Paris. — Les Ecuyères, Miss Léna, Mmes Ashby, De Corby, Maryland, Ravizza, Hadwins etc., etc.— Les Ecuyers, Ashby, Reed, Harrys, Elmond, Ashby jeune, etc.—Mlle Emmeline et sa meute dressée Mlle Blanche, l'équilibriste sérieuse. — Les Clowns, Gougou et son poney dressé ; les trois Hadwin ; Rochez et ses oies ; les deux Trapnel ; Daniel, le clown sauteur ; l'AUGUSTE, l'idiot de l'Hippodrome de Paris, etc., etc., varieront leurs meilleurs exercices.

Prix des places : Loges et Stalles-Chaises, 3 fr. ; Premières ou Pourtour 2 fr. ; Premières Galerie, 1 fr. ; Seconde Galerie, 0.50 c.

Billets à l'avance, au Cirque, de midi à quatre heures : Loges et stalles-chaises, 3 50 ; premières ou pourtour, 2 20 ; premières galeries, 1 10 ; secondes galeries, 70 c.

Les billets ne sont valables que pour la représentation pour laquelle ils ont été pris.

Les entrées pour les secondes galeries se feront par la rue des Longues-Haies.

THÉATRE DES BOULEVARDS, situé Boulevard Gambetta. — Direction : M. Deschamps. — Dimanche 14 décembre. — Bureau à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0.

Succès ! Succès ! Immense Succès !

La Princesse des Canaries, opéra-comique en trois actes et 4 tableaux, paroles de MM. Duru et Henri Chivot musique de Charles Lecocq.

Mandrin, ou les Spectres du Château du Diable, drame en 6 actes.

Ordre du spectacle : 1. Mandrin. — 2. La princesse des Canaries.

GRAND THEATRE DE LILLE.— Dimanche 14 décembre 1884. —Bureau à 1 h. 1/2. — Rideau à 5 h. 0/0.

Manon, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, pas roles de Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de Jules Massenet.

Les Danicheff, pièce enquatre actes.

L'Etincelle, comédie en 1 acte.

CRÉDIT LYONNAIS

Société anonyme fondée en 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS

Agence de Roubaix, rue Nain, n°20; Tourcoing, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Dépôts remboursables : de 5 ans ; 5 0/0 l'an ; — à 3 ans, 4 1/2 0/0 l'an ; — à 2 an, 4 0/0 l'an ; — à 18 mois, 3 1/2 0/0 l'an ; — à 1 an, 3 0/0 l'an ; à plus court terme et à vue, à des taux divers. — Prêts sur titres. — Escompte et recouvrements — Délivrance de chèques, traites, lettres de crédit, sur France et étranger. — Garde de titres.—Ordres de Bourse. — Vente sans frais des Obligations de chemins de fer aux prix des Compagnies. — Souscriptions.—Vente et achat de monnaies étrangères — Escompte de coupons divers.— Paiement immédiat *sans aucun frais* des coupons échus *Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest, Est et Midi*, ainsi que des *Rentes françaises* et des Obligations *Ville de Paris* 28 déc.—20826

Nantes (Loire-Inférieure), 21 *novembre* 1882.

Etant d'une constitution anémique et ayant eu bien des fois l'occasion d'employer le FER BRAVAIS, j'ai trouvé jusqu'à présent qu'il m'avait toujours procuré le plus grand soulagement. Ma provision étant épuisée, je vous prie de m'envoyer six flacons. L. PERRIN.

Dans toutes les pharmacies. — Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge. 31379

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Il est indispensable, par les temps d'épidémie, de fortifier les organes digestifs par une alimentation tonique et reconstituante. On ne saurait trop recommander dans ce but l'usage du **Racahout des Arabes de Delangrenier**, 53, rue Vivienne, Paris. Cet aliment, aussi nutritif que fortifiant, forme le déjeuner le plus agréable et le plus hygiénique. Dépôts dans toutes les villes. 1,14d.5j.—3515

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE COMPLÉMENTAIRE

31 DÉCEMBRE 1884

Un gros lot de 500,000 francs

1 gros lot de	100,000 fr.	1 gros lot de	10,000 fr.
1 gros lot de	50,000 fr.	25 lots de	1,000 fr.
2 gros lots de	25,000 fr.	80 lots de	500 fr.

Au total, **106** lots formant **770,000** francs payables en argent à la Banque de France.

AVIS IMPORTANT. — Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 3,603,028 billets non placés lors du présent tirage. Le billet : **UN franc.** — En vente chez tous les marchands de tabac. On peut se les procurer directement par lettre adressée à M. H. AVENEL, directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Champs-Elysées, Paris. 31317

Que faire des honneurs, des richesses, sans la santé ? Ayez la d'abord, tout le reste en dépend. L'agent principal de cette capricieuse maîtresse de notre sort, est sans contredit les Pilules Suisses. Essayez et vous verrez.

Bolbec Hervuit, par Buchy (Seine-Inf.) « Veuillez m'envoyer quatre boîtes de vos Pilules Suisses à 1 fr. 10 ; elles m'ont rendu la santé ; bien des personnes voyant comme je m'en trouve bien, me prient d'en faire venir pour elles, elles rendent la santé à chacun. « Louis BUCHOLLE. »

A. M. Hertzog, Phien, 28, rue de Grammont, Paris.

Asthme, Oppression

Le BRONCHO de JANNIN

Un succès toujours croissant depuis vingt ans, calme instantanément les crises et amène une guérison rapide.

Excellents effets dans les **Palpitations, Rhumes, Maladies de Poitrine.**—Le Flacon, 3 fr.

Dépôts à Roubaix, pharmacies Bataille, Sebert et Doublemart, et bonnes pharmacies. d.12av.—20982

COMMERCE

Avis intéressant pour le commerce de Roubaix. — MM. Challe et Bellon, rue des Filles-du-Calvaire, 13 ; MM. Veglison, Dotres et Cie, 6, faubourg Poissonnière ; MM. Fould frères et Cie, 30, faubourg Poissonnière ; MM. Challe frères, 11, rue Taylor ; MM. L. Martin et et Challe, fils, 51, rue Saint-Ange, ont des ordres ou achèteurs en tissus. *Soldes divers.* — M. G. Michel, rue d'Aboukir, 85, achète ferme au comptant tous genres de tissus, se rend à domicile par un avis.

Laines

SYDNEY, 30 octobre.

Les ventes de laines de la saison 1884-1885 se sont ouvertes le 2 courant en présence d'un grand nombre d'acheteurs. La demande manifesta de bonnes dispositions dès le début, mais les affaires ont été limitées par suite des prétentions excessives des détenteurs. Cependant acheteurs et vendeurs semblent commencer à se mettre mieux d'accord sur la valeur de la marchandise et pendant le mois prochain nous aurons à enregistrer des affaires plus importantes et plus régulières. En général les cours actuels sont en baisse de 3/4 à 1d. sur ceux de l'année dernière à pareille époque. Les scoured semblent être moins nombreuses en proportion que précédemment et jouissent d'une bonne demande. Les pièces et locks en suint atteignent également de bons prix. Jusqu'à présent les manufacturiers anglais ont acheté le plus rondement, le continent n'opérant qu'avec prudence ; l'Amérique n'a pas encore entamé le marché. Depuis le 2 courant 19,500 balles ont été offertes, dont environ 11,500 balles ont trouvé preneurs.

Le conditionnement de la tonte actuelle est en général inférieur à celui de l'année dernière. Les laines de l'ouest sont tendres et courtes de mèche : elles sont cependant légères et propres et peu chardonneuses. Le classement et le tirage laissent à désirer dans un grand nombre de lots.

Greasy supra extra	—	— à —	d. f. 0.— à 0.—		
» bonne à belle	10	» 11 1/2	d. » 2 65	» 3.01	
» moyenne à bonne	7 1/4	» 9 3/4	d. » 1.93	» 2.95	
» crossebred	6 1/4	» 8	d. » 1.74	» 2.17	
» 1 sta lambs	7 3/4	» 8 1/4	d. » 2.10	» 2.23	
» 2d »	5 1/4	» 7 1/4	d. » 1.50	» 1.98	
» 1 sts pièces	7 1/4	» 8 3/4	d. » 1.98	» 2.35	
» 2d «	5 3/4	» 7 1/4	d. » 1.62	» 1.98	
« Bellies et Skirts	4 —	» 5 1/2	d. » 1.19	» 1.56	
» Locks	2 1/2	» 4	d. » 0.84	» 1.19	
Scoured supra	16	» 19 1/4	d » 4.10	» 4.89	
» inférieure	12 —	» 15	d. » 3.13	» 3.56	

par livre; tare 11 lb. par balle, Bonpoids 1 lb. par cwt. Les cotations en francs s'entendent pour la vente à Anvers par kilo.

En octobre les exportations se sont élevées à 25,101 balles.

Peaux de moutons : La demande reste par continuation bonne, hautes laines 5d. à 6 3/4d., moyennes 3d. à 4d.; inférieures 1d. à 2d.

MELBOURNE, 6 décembre.

Par câble. — En suint en baisse de 1/2 à 1d. par livre sterl. On cote coût, fret et ass. Scoured inférior et faulty, rendement 70/72 à 73 0/0, 14d. à 15d., Medium, rendement 76 à 78 0/0, 16 1/2 à 17 1/2d., pièces ordinary à good, 78/80 à 82 0/0, 17 à 18d. par livre sterl. Marché sans changement.

On écrit de Sedan au *Courrier de la Fabrique* :

Le malaise se fait sentir un peu partout, mais d'une manière sensible dans la petite fabrique produisant peu et surtout tenant à vendre leurs prix, afin, disent-ils, de ne pas faire défaut à leur créance.

Il y a quelques Parisiens sur place, on attend aussi quelques provinciaux. On commence déjà à vendre quelques fantaisies d'été, mais dans des bas prix. Les taupelines moyenne force se vendent assez bien en ce moment, surtout celles qui ont 190 de large.

Mouvement de la semaine.

Draperie		Laines	
1883 :	50.614 kil.	Arrivages :	62.911 kil.
1884 :	39.706 kil.	Expéditions	19.021 kil.

Céréales et farines

PARIS, samedi 13 décembre

(Dépêche spéciale)

Farines. — 9 marques — Tendance calme.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant	44 25	44 15
Janvier	44 40	44 30
4 premiers	44 80	44 75
4 de mars	45 75	45 80
Marque Corbeil	47 —	47 —

Circulation : 16,3 0.

Blés. — Tendance calme.

Courant	21 10	21 10
Janvier	21 25	21 25
4 premiers	21 40	21 30
4 de mars	21 90	21 80

Seigles. — Tendance calme.

Courant	16 40	16 50
Janvier	16 50	16 50
4 premiers	16 50	16 75
4 de mars	16 90	17 —

Par câble de MM. Siegfried, Gruner et Co, représentés à Roubaix par M. Jules Cauet.

vendredi 12 déc. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK		CHICAGO	
Janvier 47 3/4	Juillet . . /.	Janvier 35 1/4	Juillet . . /.
Février 46 1/2	Août . . /.	Février 34 1/2	Août . . /.
Mars . . 46 1/2	Sept. . . /.	Mars . . 34 1/2	Sept. . . /.
Avril . . /.	Octob. . . /.	Avril . . /.	Octob. . . /.
Mai . . 46 1/4	Nov. . . /.	Mai . . 37 1/4	Nov . . . /.
Juin . . /.	Déc. . . /.	Juin . . /.	Déc. . . /.

FROMENT

NEW-YORK		CHICAGO	
Déc . . 79 /.	Juin . . 93 3/4	Janvier 77 3/4	Juillet . . /.
Janvier 80 1/4	Juillet /.	Février 72 1/4	Août . . /.
Février 82 1/2	Août . . /.	Mars . . 72 3/4	Sept. . . /.
Mars . . 84 3/4	Sept . . /.	Avril . . /.	Octob. . /.
Avril . . 87 /.	Octob. . /.	Mai . . 78 1/2	Nov. . . /.
Mai . . 89 1/4	Nov. . . /.	Juin . . /.	Déc. . . /.

PARIS, 12 décembre

Avoine. — Fermeté

Courant	17 25 17 50	4 premiers	18 . . . .
Janvier	17 50 . . 75	4 de mars	18 25 . . . .
Janv.-fév	17 50 17 75		

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets opt.

Huiles, Graines

ET TOURTEAUX

LILLE, samedi 13 décembre.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 k°l.	
	Cours du j°	C. pr.				
Colza		60 ..	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée		66 ..				
Œillette b g			25 ..	26 ..	18 ..	
Lin de pays		56 ..	20 ..	21 50	25 ..	26 ..
Lin étranger		54 ..	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre			15 ..	..	17 ..	
Cameline			15 ..	17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 68 fr. l'hect.

PARIS, samedi 13 décembre.

(Dépêche spéciale)

Huile de colza. Calme			Huile de lin. Calme		
	C. préc.	C. du jr.		C. préc.	C. du jr
Courant	65 75	65 50	Courant	53 —	53 —
Janvier	66 25	66 —	Janvier	53 25	53 —
4 prem.	67 —	67 —	4 prem	53 25	53 —
4 mars	68 25	68 —	4 mars	53 25	53 —

PARIS, 12 décembre.

Colza. — Le marché présente aujourd'hui moins de fermeté

Le courant du mois se traite à 65 75.

Le livrable en janvier, demandé à 65 fr., est offert à 66 50.

Les 4 mois de janvier sont cotés sans affaires de 66 75 à 67 fr.

Les 4 premiers mois de 68 à 68 25.

Les 4 mois de mars sont nominaux de 68 à 68 50.

Cote établie à 12 h. 1/2.

Disponible	65 75	. . . .	4 premiers	66 75	67 . .
Courant	65 75	. .	4 de mars	68 ..	68 25
Janvier	66 . .	66 50	4 de mai.	68 ..	68 50

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

PARIS, 12 décembre.

Lins. — Le courant du mois se paie 12 75 et ensuite 53 fr.; le livrable est lourd et sans affaires.

Disponible	53	52 75	4 premiers	53 25	53 ..
Courant	53 ..	52 75	4 de mars	53 25	53 ..
Janvier	53 25	53 ..	4 de mai	53 25	53

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Sucres

**LILLE, samedi 13 déc